

FICHE DE RESERVATION DES SALLES COMMUNALES

DE DIRINON (tarifs 2019) du 01/05/ au 30/09

Tarifs en vigueur pouvant être modifiés par décision du Conseil Municipal

Fiche de réservation à retourner en Mairie impérativement 8 jours avant la date de la manifestation

CECI EST UNE RESERVATION FERME & DEFINITIVE ENTRAINANT AUTOMATIQUEMENT FACTURATION

DATE / RESERVATION : _____ de _____ heures à _____ heures (OBLIGATOIRE)					
OBJET - apéritifs/cafés (<i>ayer les mentions inutiles</i>) - repas - réunions - autre (<i>à préciser</i>) :					
CLIENTELE ☞ <u>communale</u> - commerçants/entreprises/associations/particuliers (<i>ayer les mentions inutiles</i>) <i>Dénomination :</i>					
Nom du responsable - Adresse - Tél. : ☞ <u>extérieure</u> - associations/autres (<i>ayer les mentions inutiles</i>) <i>Dénomination :</i>					
RESERVATION DES SALLES - Salle polyvalente <i>(ayer les mentions inutiles)</i> <u>Petites salles</u> - Salle Ty Goudor - Allée de boules - Salle Skiber - Club House ou salle associative (juin et juillet)					
TARIFS 2019 Du 01/05 au 30/09	Salle polyv. Apéritif/Café/réunion	Salle polyv. Repas midi (07h à 18h)	Salle polyv. Soirée (du samedi 14h au lendemain 12h)	Petite salle Apéritif/Café/réunion (apéritif : 21h30 maxi)	Petite salle Le Repas
RESIDENTS	143,00 €	285,00 €	430,00 € *	92,00 €	125,00 €
COMMERCES ENT.DIRINON	285,00 €	450,00 €	550,00 € **	143,00 €	180,00 €
ASSOCIATIONS DIRINON	Gratuité 2 fois/an			gratuité	gratuité
	puis 143,00 €	puis 285,00 €	puis 430,00 €*		
ASSO. et organi- sations ext. COMITE ENT. Résidents ext.	285,00€	450,00 €	550,00 € **	180,00 €	270,00 €
AUTRES EXT. (COMMERCIAL)	357,00€			215,00 €	

(*) Coût au-delà d'une soirée = 675,00 € pour 2 et/ou 3 soirées. (**) Forfait pour 2 et/ou 3 soirées : 750,00 €

LOCATION SONO oui non LOCATION RÉTROPROJECTEUR oui non

Merci d'éteindre Si oui pour la sono, 62,50 € pour les particuliers de Dirinon
le micro après utilisation 103 € pour les extérieurs (gratuit pour associations communales)

NB. : → Pour la location d'une salle, un chèque caution de 1000 € est demandé
→ Pour le ménage, un chèque de caution de 100 € est demandé (prévoir les produits d'entretien)
→ Pour la location de la sono ou du rétroprojecteur, un chèque de caution de 875 € est demandé
→ **Tri sélectif obligatoire** : les poubelles sont à disposition derrière la salle polyvalente
→ **Faire une demande de coffret électrique si branchements crêpières ou appareils à raclette**

ASSURANCES

Les utilisateurs doivent se garantir contre les risques ainsi que contre les dommages de toute nature liés à l'utilisation des salles. Fournir une copie de l'attestation d'Assurance Responsabilité Civile et d'une assurance en cas de manifestation particulière.

Le responsable s'engage à faire respecter les normes de sécurité dans la salle et à l'extérieur (stationnement) et à rendre les locaux propres et rangés.

SIGNATURE DU MAIRE,

Bon pour accord,

Fait à _____

le _____

Je certifie sur l'honneur avoir pris connaissance du règlement

SIGNATURE DU DEMANDEUR,

N.B. : Suite à des plaintes de riverains, nous vous demandons d'éviter des bruits intempestifs pouvant nuire à l'entourage immédiat des salles.